



649

Ball Trap Club « LES GARDES CELTIQUES »

Manoir de St Gurval, Les vaux

56380 GUER

Tél : 02 97 22 04 42

Club adhérent à la Fédération Française de Ball-trap

ECOLE DE TIR

Annexe 1 au règlement intérieur

Elle est en cour d'agrément par la fédération

Sous réserve des disponibilités des formateurs et des candidatures (5 minimum), des écoles de tir et de perfectionnement seront organisées au minimum 1 fois par mois, le samedi matin de 10 à 12 heures. Les dates retenues seront communiquées aux intéressés. L'école est réservée en priorité aux licenciés des Gardes Celtiques.

Le comité directeur a fixé les dispositions suivantes à partir des orientations de la fédération lors de sa réunion du 27 janvier 2018 :

- Reprise des formations au plus tard en avril 2018
- Deux groupes seront constitués systématiquement :
 - Un groupe pour les stagiaires qui s'orientent vers la « compétition ». Il sera sous la direction d'un moniteur de tir. **Participation à « un » championnat de Ligue obligatoire.**
 - Un groupe pour les débutants et tireurs cherchant à progresser sans s'orienter vers la compétition. Il sera sous la direction d'un initiateur de tir. **Participation à un championnat départemental de la Ligue ou concours club obligatoire.**
 - Tous les moniteurs et initiateurs seront mis à contribution.
- Dès 2019, Les fusils « jeunes », les cartouches jeunes et dames ne seront disponibles que pour les tireurs participant aux écoles de tir et à une compétition de Ligue. (Dispositions fédérales).
- (Participation aux frais 5 euros)
- Réservation une semaine au préalable.
- Cartouches à la charge du stagiaire
- Le club ne gère pas la restauration le midi.

LE COMITE DIRECTEUR